

Communiqué de presse

Lausanne, le 16 avril 2008

Un concours d'architecture pour valoriser les activités de Beaulieu

La reconstruction du front Jomini et des halles Sud permettra de valoriser les activités du Centre de congrès et d'expositions de Beaulieu. Un concours d'architecture est aujourd'hui lancé. Les acteurs concernés ont décidé de regrouper les deux projets pour offrir un traitement urbanistique et architectural ambitieux et cohérent à l'ensemble du site. Les nouveaux bâtiments seront réalisés d'ici 2011.

Dans le cadre de la valorisation des activités de congrès et d'expositions du Palais de Beaulieu, la Commune de Lausanne a décidé de moderniser les équipements du front Jomini en cédant les terrains à des investisseurs privés sous la forme d'un droit de superficie distinct et permanent (DDP). Représentés par la société Losinger Construction SA, les partenaires retenus vont réaliser un complexe d'environ 15'000 m² avec un restaurant, deux hôtels, une résidence hôtelière, des activités commerciales et un Business Center.

De son côté, la Fondation de Beaulieu a entrepris depuis plusieurs années d'importants travaux d'entretien et de rénovation sur les constructions existantes. Propriétaire des bâtiments et bénéficiaire d'un DDP, elle entend reconstruire les halles Sud, sises le long de l'avenue des Bergières, afin de rendre les quelque 13'000 m² de surfaces d'exposition plus attractifs à l'organisation de manifestations et plus rationnels à l'exploitation.

Pour offrir une architecture de qualité au projet et présenter un traitement cohérent et unitaire de l'ensemble du site, **un concours d'architecture est lancé dès le 18 avril 2008.**

Cette opération de valorisation est menée en collaboration avec la Ville de Lausanne, Losinger Construction SA et la Fondation de Beaulieu, ainsi que Beaulieu Exploitation SA en tant que locataire et exploitant des bâtiments d'exposition et de congrès.

Les concurrents intéressés sont invités à s'inscrire auprès du service d'architecture de la Ville dès le 18 avril 2008. Le délai de remise des documents a été fixé au 25 juillet, la maquette devra être livrée jusqu'au 7 août 2008. Présidé par le directeur des travaux Olivier Français, un jury sera chargé d'apprécier les propositions selon divers critères (mise en valeur du site, cohérence architecturale, respect d'objectifs économiques et de développement durable, fonctionnalité des bâtiments, etc.). Une somme de 253'000 francs sera attribuée à des prix et mentions à l'issue du concours. La présentation du projet lauréat aura lieu le 25 septembre 2008.

Une procédure de plan partiel d'affectation pourra ensuite être menée de septembre 2008 à fin 2009 pour le front Jomini, avant de délivrer le permis de construire, ce que l'on peut envisager d'ici début 2010. La construction des halles Sud dès 2009 devra quant à elle répondre aux exigences du plan général d'affectation (PGA). Tous les nouveaux équipements pourront ainsi être mis en exploitation avant le 14^{ème} World Gymnaestrada, qui aura lieu principalement sur le site de Beaulieu en mai 2011.

Le programme du concours sera disponible dès le 18 avril 2008 sur www.simap.ch

Pour tout renseignement complémentaire :

Olivier Français, directeur des travaux de la Ville de Lausanne, tél. 021 315 52 00

Jacqueline Maurer, présidente de la Fondation de Beaulieu, tél. 021 784 40 09

Jean-Philippe Rochat, président du conseil d'administration de Beaulieu Exploitation SA, tél 021 341 90 49